



**CSS 3 : Sciences des systèmes écologiques**  
**Collège C**  
**Hervé Jourdan, IMBE, Dakar, Sénégal**

Ingénieur de recherche en environnements géo-naturels et anthropisés, j'ai rejoint l'IRD en 2005. D'abord affecté à l'UMR 022 CBGP (Centre biologie gestion des populations), j'ai rejoint depuis 2012, l'UMR IMBE (Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie marine et Continentale). Au travers de travaux expérimentaux sur le terrain et au laboratoire, mes projets visent à apporter des outils diagnostiques et à éclairer les gestionnaires et parties prenantes partenaires pour une meilleure gestion/ restauration de la biodiversité terrestre en réponses aux pressions anthropiques et au changement climatique. Je m'intéresse plus particulièrement aux services et dys-services rendus par les communautés d'insectes, aussi bien en contexte de restauration écologique que de la transition agro-écologique. Je suis actuellement affecté à Dakar au Sénégal, après de nombreuses années dans la région Pacifique, où j'étais basé à Nouméa en Nouvelle-Calédonie, avec de nombreuses missions et partenariats régionaux (Polynésie Française, Wallis & Futuna, Fidji, Vanuatu, PNG).

**Motivations:**

Ayant déjà eu l'occasion de m'engager dans la vie des instances de l'IRD par plusieurs mandats au sein des instances du dialogue social de l'IRD, je souhaite aujourd'hui mettre mon expérience de la recherche en expatriation et en partenariat au sud & en outre-mer, pour aider à consolider et renouveler la stratégie scientifique de la CSS3 face aux défis d'un développement soutenable des Suds. Il s'agit pour moi de contribuer à maintenir une pluri-disciplinarité dans la CSS3 en représentant l'écologie terrestre, de défendre la co-construction avec les partenaires aux Suds et une meilleure prise en compte de l'ensemble des catégories de personnels, pour l'évaluation des structures que celle des personnels. Au sein de l'instance, je veillerai également à promouvoir une meilleure égalité professionnelle Femme/Homme pour l'évaluation des dispositifs de recherche par la CSS3.

***Des commissions scientifiques IRD pour une recherche engagée au Sud***

Les nouvelles élections pour les commissions scientifiques sectorielles (CSS) de l'IRD interviennent après le renouvellement de la présidence de l'Institut consolidant l'organisation mise en place au cours des dernières années mais dans un contexte de crise mondiale : les graves perturbations de tous ordres imposées par la crise sanitaire récente et la guerre aux portes de l'Europe, se superposent aux crises climatique, écologique, sociétale et démocratique, sans précédents dans l'histoire de l'humanité.

Les conséquences de la mondialisation sont plus que jamais visibles au Sud comme au Nord. La recherche au Sud doit être renforcée et l'IRD tient une place centrale dans ce contexte du fait de son large panel de disciplines et des chantiers développés au Sud en partenariat sur le long terme. L'IRD reste un EPST dans le paysage de la recherche publique en France, et sera au côté des EPST porteurs des agences annoncées en décembre 2023 par E. Macron.

L'avis des CSS est primordial dans le processus d'évolution de l'IRD. Les CSS doivent non seulement veiller au maintien de disciplines essentielles aux projets partenariaux au Sud mais aussi rester informées de l'émergence de nouveaux fronts de science, et ouvertes aux nouvelles approches et aux projets à risque répondant aux enjeux actuels. Les CSS doivent aussi avoir à cœur d'intégrer de jeunes chercheurs et chercheuses ayant des motivations et un goût prononcé pour la recherche en partenariat au Sud, tout en préservant la qualité scientifique.

**Le SNCS-FSU soutient aussi dans le collège A1 des CSS de l'IRD :**  
**Romain Guyot**

**Votez et faites voter pour les candidates et candidats soutenu·es par le SNCS-FSU !**



## LES CSS COMME GARANTES DES RECHERCHES DE QUALITE CO-CONSTRUITES AU SUD

L'IRD est connu comme l'un des principaux outils français pour la stratégie des projets de recherches au Sud. Afin de consolider cette position, les élu·e·s SNCS-FSU feront en sorte que les CSS continuent à garantir des recherches de qualité co-construites avec les partenaires du Sud dans le respect de l'éthique, de la déontologie et de l'intégrité scientifique. Les élu·e·s SNCS-FSU veilleront à ce que l'Institut réponde aux orientations et enjeux qui lui ont été confiés, via la prise en compte des grandes questions liées aux changements globaux, de la gestion, l'utilisation et la valorisation des ressources naturelles, et dans le souci de la préparation et de l'adaptation des sociétés aux crises en cours et à venir. La politique de recrutement des CR et DR devra suivre les objectifs de développement durable. Les CSS devront échanger plus régulièrement avec le Conseil scientifique (CS) et les Départements scientifiques en ce sens. Concernant l'interdisciplinarité, elle devra continuer à faire l'objet d'une attention particulière avec des postes coloriés CR, évalués par une commission dédiée à la trans-, inter-disciplinarité comme ce fut le cas ces dernières années.

## LES CSS EN APPUI AUX ACTIONS DE COOPERATIONS INTERNATIONALES

Parmi les actions de coopérations internationales, l'IRD a développé des outils originaux et efficaces. Le SNCS-FSU souhaite que les CSS puissent continuer à évaluer les LMI et JEA, et être impliquées dans l'évaluation des GDRI et bourses ARTS car ce sont des outils essentiels de notre recherche en partenariat. Le SNCS-FSU insistera par ailleurs auprès de la Direction générale de l'IRD sur la nécessité de maintenir les possibilités d'expatriation et les modes d'action directe au Sud et vers le Sud, avec un souci d'égalité et d'équilibre (parité homme/femme, régions, actions prioritaires, ...)

## LES CSS POUR UNE MEILLEURE RECONNAISSANCE DE LA QUALITE DES TRAVAUX MENES PAR LES IRDIEN.NE.S

L'évaluation des chercheurs et des IT est toujours un enjeu crucial et complexe pour les CSS. Les élu·e·s SNCS-FSU s'engagent à définir dès le début de son mandat un socle commun de critères d'évaluation pour les CR et DR qui devra tenir compte de la multiplicité et spécificités des tâches accomplies par les chercheuses et chercheurs, et de leur carrière à l'IRD, des parcours individuels, et de leurs engagements pour la collectivité (à tous les niveaux). L'évaluation devra tenir compte de tous ces niveaux de difficultés, toujours dans un souci de qualité scientifique mais aussi d'égalité professionnelle entre les genres et de respect des règles éthiques, déontologiques et de l'intégrité scientifique. Elle s'attachera également à prendre en compte en termes de développement, les implications ou retombées locales des recherches menées ainsi que les actions de valorisation des résultats et de transfert des connaissances vers la société, et ce, au même niveau que la production scientifique (publications). Il y aura alors un réel enjeu d'adéquation entre une recherche de haut niveau et les besoins réels des sociétés et des acteurs au Sud. Ces critères devront primer la bibliométrie purement quantitative.

De grandes inégalités persistent encore entre les genres à l'IRD, notamment au niveau de l'accès aux postes DR2 et aux plus hautes fonctions. L'arrivée d'une Présidente Directrice Générale à l'IRD a été un signal fort que le SNCS-FSU a salué mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. L'égalité professionnelle entre les genres est affichée comme une priorité de l'Institut et doit devenir désormais une réalité.

Les élu·e·s SNCS-FSU demanderont aux services DRH et MEPR de l'IRD dès le début de la mandature, la mise en place d'une politique pro-active au niveau des concours DR2 comme cela se fait ailleurs, et le respect des engagements de la gouvernance mettre en place la formation obligatoire de tous les membres des CSS/CGRA sur les biais inconscients conduisant à toute forme de discrimination.

*Nous croyons en ces valeurs et nous croyons dans les valeurs et l'originalité de l'IRD pour pouvoir assurer une participation juste et fidèle dans le quotidien des CSS/CGRA, au fil des quatre prochaines années.*